



UNIVERSITÉ
LAVAL

Chaire de recherche du Canada
sur la condition autochtone comparée

La pauvreté monétaire des Autochtones du Québec Mesurer et comprendre

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU
CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION**

**par
Gérard Duhaime et Sébastien Lévesque**

Juin 2016



TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. État des connaissances	3
2.1 Corpus	3
2.2 Résultats.....	3
2.3 Conclusion	6
3. Inventaire des sources et limites des données disponibles	6
3.1 Corpus	6
3.2 Recensement.....	6
3.3 L'Enquête nationale auprès des ménages 2011 (ENM)	6
3.4 L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA)	7
3.5 L'enquête régionale sur la santé des Premières Nations (ERS)	7
3.6 L'Enquête de santé auprès des Inuits du Nunavik 2004	7
3.7 Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1).....	8
3.8 Enquête canadienne sur le revenu (ECR)	8
3.9 Conclusion	8
4. Mesures possibles avec les données disponibles	9
4.1 Introduction	9
4.2 Mesure du faible revenu (MFR)	9
4.3 Seuil de faible revenu (SFR).....	9
4.4 Mesure du panier de consommation (MPC).....	9
4.5 Autres mesures	10
4.6 Conclusion	11
5. Recommandations	11
Bibliographie	14

1. INTRODUCTION

Ce document vise à rassembler les éléments nécessaires à une réflexion sur la conception et les modalités d'un suivi de la pauvreté monétaire des populations autochtones du Québec. Sans prétendre à l'exhaustivité, sont ici mis en perspective les principales connaissances et possibilités de même que les principaux obstacles en cette matière.

Le présent document vise les objectifs suivants : a) esquisser un état des connaissances de la pauvreté monétaire des Autochtones québécois; b) identifier les sources de données disponibles pour mesurer la pauvreté monétaire de cette population ainsi que leurs limites; c) identifier des mesures de pauvreté pouvant être utilisées avec ces données ainsi que leurs limites; d) présenter des orientations pour un suivi de la pauvreté monétaire des Autochtones.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Corpus

Les mesures existantes de la pauvreté des Autochtones au Québec se limitent principalement aux calculs offerts par Statistique Canada. Cette section rassemble les principales mesures de faible revenu calculées dans les dix années les plus récentes pour l'ensemble de la population autochtone québécoise.

2.2 Résultats

Taux de faible revenu en 2001 – En 2001, on comptait que 24,3 % des Autochtones du Québec vivaient sous le seuil de faible revenu (SFR), contre 14,6 % pour l'ensemble de la population québécoise (Statistique Canada, 2001). Les données disponibles pour 2001 ne spécifient pas si le taux a été calculé avant ou après impôt (Tableau 1).

Taux de faible revenu en 2006 – Selon le fichier de microdonnées du recensement canadien de 2006, on comptait 22,6 % d'Autochtones sous le SFR avant impôt contre 17,4 % pour l'ensemble de la population du Québec; et après impôt, 16,3 % des Autochtones contre 12,7 % de la population québécoise (Statistique Canada, 2006) (Tableau 1).

Taux de faible revenu en 2006 des Autochtones en milieu urbain – Dans les villes québécoises où le SFR est disponible pour Autochtones et non-Autochtones, on observe que la proportion d'Autochtones sous le seuil de faible revenu est toujours plus élevée que chez les non-Autochtones. Par exemple, à Montréal, l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones est de 10 %; à Sept-Îles, il est de plus de 20 % (Hohban, 2009a; Hohban, 2009b; Hohban, 2009c) (Tableau 2).

Taux de faible revenu en 2011 – Selon le fichier de microdonnées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, on évaluait à 21,5 % la proportion d'Autochtones sous le SFR avant impôt, contre 16,4 % pour l'ensemble de la population québécoise; et après impôt, 15,8 % des Autochtones contre 12 % de la population québécoise (Tableau 1).

Tableau 1

Personnes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés sous le seuil de faible revenu, population autochtone québécoise et ensemble du Québec, 2001, 2006 et 2011

Année	Autochtones du Québec		Ensemble du Québec	
	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt
	%		%	
2011	21,5	15,8	16,4	12,0
2006	22,6	16,3	17,4	12,7
2001*	24,9	n.d.	19,1	n.d.

*La source ne spécifie pas si le taux a été calculé selon le revenu avant ou après impôt. Compilation des auteurs à partir de Statistique Canada, 2006; Statistique Canada, 2010; Statistique Canada, 2014a.

Tableau 2

Taux de faible revenu selon le SFR avant impôt, population autochtone et non autochtone, Montréal, Sept-Îles, Val-d'Or, 2006

Ville	Autochtones	Non-Autochtones
	%	
Montréal	31	21
Sept-Îles	31	9
Val-d'Or	29	12

Compilation des auteurs à partir de Hohban, 2009a, Hohban, 2009b et Hohban, 2009c.

Tableau 3

Mesure de faible revenu selon l'âge et le sexe, population autochtone québécoise et ensemble de la population du Québec, 2011

Âge	Autochtones du Québec			Ensemble du Québec		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
	%					
Ensemble de la population	23,1	21,8	24,3	16,7	15,5	17,8
Moins de 18 ans	23,7	22,7	24,8	16,3	16,3	16,4
Moins de 6 ans	24,1	25,3	23,0	16,8	16,7	16,8
18 à 64 ans	22,3	21,3	23,2	16,0	15,4	16,7
65 ans et plus	27,0	22,7	30,8	20,1	15,0	24,4

Compilation des auteurs à partir de Statistique Canada, 2013a et Statistique Canada, 2013b.

Taux de faible revenu en 2011 selon l'âge et le sexe – La fréquence du faible revenu varie sensiblement selon l'âge, elle est notamment plus élevée chez les personnes âgées de 65 ans et plus. La fréquence du faible revenu varie aussi selon le sexe, la proportion de femmes sous la Mesure de faible revenu (MFR) étant généralement plus élevée que la proportion d'hommes (Statistique Canada, 2013a; Statistique Canada, 2013b) (Tableau 3).¹

Autres indicateurs socioéconomiques – La pauvreté autochtone au Québec ne se limite pas au faible revenu : comme en témoignent les données de l'ENM 2011, d'importantes disparités socioéconomiques existent entre les populations autochtones du Québec et l'ensemble de la population québécoise, notamment sur le plan de l'éducation, du travail, de la santé et du logement. L'indice de bien-être des collectivités (IBC) est une mesure composite calculée par Affaires autochtones et du Nord Canada à partir des données de Statistique Canada qui synthétise les données socioéconomiques des collectivités pour quatre dimensions, soit le revenu, l'éducation, le travail et le logement. La valeur maximale de l'indice est 100, plus la valeur de l'indice est élevée, plus les indicateurs socioéconomiques sont favorables. En 2011, la moyenne des communautés autochtones pour lesquelles des données étaient disponibles était de 61,2, alors qu'elle était de 77,9 pour les communautés non autochtones (Affaires autochtones et développement du Nord Canada, 2015) (Tableau 4).

Tableau 4
 Scolarité, travail et caractéristiques des logements privés, population autochtone québécoise et ensemble du Québec, 2011

Variables	Autochtones	Ensemble du
	du Québec	Québec
	%	
Scolarité		
Aucun certificat	37,7	22,2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	18,1	21,7
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	44,1	56,1
Travail		
Taux d'activité	61,6	64,6
Taux d'emploi	53,3	59,9
Taux de chômage	13,5	7,2
Caractéristiques des logements privés		
Réparations majeures requises	15,7	7,2
De taille insuffisante	8,6	4,8

Compilation des auteurs à partir de Statistique Canada, 2013a et Statistique Canada, 2013b.

¹ Comme le souligne Statistique Canada, la mesure du faible revenu employée dans l'ENM 2011 « n'est pas reliée aux seuils de faible revenu (SFR) présenté dans le Recensement de 2006 et les taux de fréquence ne sont pas comparables conceptuellement. Les taux de fréquence observés dans l'ENM à l'échelle nationale sont généralement de 1 à 2 points de pourcentage plus élevés que ceux observés pour des concepts similaires dans les autres programmes » (Statistique Canada, 2013b).

2.3 Conclusion

Selon les mesures disponibles pour la dernière décennie, on observe des taux de faible revenu oscillant autour de 23 % pour les Autochtones du Québec. Ces mesures indiquent aussi que la population autochtone québécoise tend à être proportionnellement plus nombreuse à se situer sous les divers seuils de faible revenu que l'ensemble de la population québécoise. Par ailleurs, on observe que les taux de faible revenu tendent à varier en fonction de différentes caractéristiques comme l'âge, le sexe et le fait d'habiter ou non en ville. De même, l'écart considérable de l'IBC entre les collectivités autochtones et non autochtones témoigne de l'importante disparité sur le plan socioéconomique entre le Québec autochtone et non autochtone, inégalités qui vont au-delà des seuils de faible revenu.

3. INVENTAIRE DES SOURCES ET LIMITES DES DONNÉES DISPONIBLES

3.1 Corpus

Outre les enquêtes de Statistique Canada largement connues, le Recensement du Canada par exemple, un large éventail d'enquêtes a été étudié. Les enquêtes mentionnées ici ont été rassemblées en fonction de leur pertinence potentielle pour assurer le suivi de la pauvreté monétaire des Autochtones du Québec.

3.2 Recensement

Caractéristiques – Le recensement canadien est réalisé une fois tous les cinq et comporte, en temps normal, diverses variables socioéconomiques. Le prochain cycle de recensement est actuellement en cours et les premières données paraîtront en 2017. Le Recensement de la population 2016 comportera des données sur le revenu de l'ensemble de la population (Tableau 5).

Limites – Les données du recensement ne sont disponibles qu'une fois tous les cinq ans.

Tableau 5

Synthèse des caractéristiques et des sources disponibles et des mesures possibles de la pauvreté monétaire des Autochtones du Québec

Enquête	Année	Autochtones		Mesures							
		Sur réserve	Hors réserve	MFR	SFR	MPC	Watts	FGT ₂	Gravité	Transferts	
Recensement	2016	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ENM	2011	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EAPA	2012	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ERS	2008	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Santé Inuit	2004	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
T1	2015	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
ECR	2015	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

3.3 L'Enquête nationale auprès des ménages 2011 (ENM)

Caractéristiques – Dans les cycles de recensement précédent le recensement de 2011, un questionnaire court obligatoire était administré à tous les ménages canadiens et un

questionnaire long obligatoire à un ménage sur cinq (Institut de la statistique du Québec, 2015b). Lors du cycle de recensement de 2011, le gouvernement a aboli le questionnaire long obligatoire, le recensement de ce cycle s'est ainsi limité à un questionnaire court obligatoire portant sur des questions sociodémographiques élémentaires. Afin de compenser la perte de données occasionnée par l'abolition du questionnaire long, Statistique Canada a alors administré le questionnaire volontaire de l'ENM à un échantillon. Ainsi, l'ENM 2011 est actuellement la source la plus récente comportant des données sur le revenu des Autochtones du Québec, sur réserve et hors réserve.

Limites – Le statut particulier de l'ENM 2011 au sein du programme de recensement est en soi une limite, car contrairement aux autres cycles du recensement, l'ENM était à participation volontaire, ce qui, pour certains niveaux géographiques et sous-groupes de la population, peut introduire des erreurs d'estimation, notamment sur le plan du revenu (Institut de la statistique du Québec, 2015a). Institué comme substitut au questionnaire long du recensement de 2011, il n'y a aucune indication qui permette de croire que cette enquête sera renouvelée ou réalisée à intervalles plus rapprochés que le recensement.

3.4 L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA)

Caractéristiques– L'EAPA est une enquête volontaire portant sur les populations autochtones hors réserve dont l'échantillon est constitué à partir des données du recensement; pour le cycle 2012 de l'EAPA, l'échantillon a été constitué à partir des données de l'ENM. L'EAPA recueille des données approfondies sur plusieurs thèmes, le cycle de 2012 de l'EAPA se centrait spécialement sur l'éducation, la santé et l'emploi des Autochtones hors réserve (Duhaim et Lévesque, 2014). Par ailleurs, les données de l'EAPA sont couplées à d'autres données, dont les données de revenu du recensement ou, pour 2012, de l'ENM (Cloutier et Langlet, 2014).

Limites – Puisque l'échantillon de chacun des cycles de l'EAPA est construit à partir des données du recensement, les données de l'EAPA ne sont disponibles qu'une fois tous les cinq ans. Par ailleurs, l'EAPA exclut les Autochtones sur réserve. Or, 72 % appartenant aux Premières Nations du Québec vivent sur réserve (Statistique Canada, 2014b : 11).

3.5 L'enquête régionale sur la santé des Premières Nations (ERS)

Caractéristiques – L'ERS est coordonnée à l'échelle nationale par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, et au niveau du Québec, par le secteur de la recherche de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. L'ERS 2008 contient des données représentatives des Premières Nations sur réserve à l'échelle du Québec. Cette enquête se centre principalement sur la santé, mais elle comporte également des questions sur le revenu.

Limites – Les données les plus récentes datent de 2008. L'ERS ne comprend pas de données sur les Inuit et les données sur le revenu sont catégorisées en classes de revenu, ce qui ne permet pas de mesurer précisément un taux de faible revenu (Comité sur la gouvernance de l'information des Premières Nations, 2008 : 7).

3.6 L'Enquête de santé auprès des Inuits du Nunavik 2004

Caractéristiques – L'Enquête de santé auprès des Inuits du Nunavik 2004 a été menée par l'Institut national de santé publique du Québec afin de suivre l'évolution de la santé des Inuit du Nunavik depuis l'enquête de santé réalisée en 1992 par Santé Québec. Cette

enquête porte principalement sur la santé, mais comprend aussi quelques questions socioéconomiques.

Limites – Cette enquête ne porte que sur les Inuit du Nunavik, et les données de revenu sont catégorisées en classes de revenu, ce qui ne permet pas de mesurer précisément un taux de faible revenu (Rochette et Blanchet, 2007 : 136). L'enquête sera administrée de nouveau en 2017 en utilisant un questionnaire modifié (Duhaime et Lévesque, 2016).

3.7 Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1)

Caractéristiques – Le fichier des familles T1 comporte des données de revenu provenant principalement des données administratives de l'Agence du revenu du Canada. Ces données sont mises à jour annuellement et comprennent environ 95 % de la population canadienne (Statistique Canada, 2015b).

Limites – Cet ensemble de données ne comporte aucun identifiant permettant de sélectionner la population autochtone. Les données permettent de sélectionner approximativement les personnes qui habitent sur réserve, mais elles ne permettent pas de discriminer les personnes autochtones et non autochtones, et les limites géographiques des réserves de la base de données diffèrent des limites officielles des réserves. Par ailleurs, comme ces données se basent principalement sur les déclarations de revenus, les personnes sur réserve avec le statut d'Indien inscrit pourraient être sous-dénombrées (Communication personnelle, 26 mai 2016).

3.8 Enquête canadienne sur le revenu (ECR)

Caractéristiques – L'Enquête canadienne sur le revenu est une enquête annuelle par échantillon visant à obtenir des informations sur le revenu de la population canadienne. L'échantillon de l'ECR est constitué d'un sous-échantillon de l'Enquête sur la population active (EPA). Les données produites par l'ECR sont combinées à celles de l'EPA, ainsi qu'à d'autres données administratives (Statistique Canada, 2015a).

Limites – L'échantillon de l'ECR est un sous-échantillon de l'Enquête sur la population active, l'EPA; or, l'échantillon de cette enquête ne comprend pas les Autochtones sur réserve (Usalcas, 2011 : 9). Par ailleurs, si un identifiant autochtone existe pour l'ECR, l'échantillonnage des Autochtones n'est pas construit pour assurer une représentativité statistique au niveau provincial (Communication personnelle, 26 mai 2016).

3.9 Conclusion

Deux sources de données sont actuellement disponibles pour mesurer la pauvreté monétaire des Autochtones au Québec : l'ENM, qui comprend tous les Autochtones du Québec et l'EAPA, qui ne comprend que les Autochtones hors réserve. Le recensement pourrait être utilisé à nouveau à partir de 2016. Mais, dans la meilleure hypothèse, les données de ces enquêtes ne sont disponibles qu'une fois tous les cinq ans. Enfin, la fréquence d'actualisation des données réduit non seulement la capacité de surveiller l'évolution des tendances en matière de pauvreté, mais elle ne permet pas d'employer certaines mesures permettant d'observer les mouvements au sein même de la population dite pauvre. Pour étudier ces mouvements, des données longitudinales sont nécessaires; par exemple, pour calculer le risque persistant de pauvreté, c'est à dire la proportion des personnes ou ménages qui sont restés sous un seuil de pauvreté donné pendant plusieurs années consécutives.

4. MESURES POSSIBLES AVEC LES DONNÉES DISPONIBLES

4.1 Introduction

Outre les mesures de faible revenu les plus fréquemment employées au Canada, les mesures présentées ici ont été rassemblées en fonction de leur compatibilité potentielle avec les données disponibles.

4.2 Mesure du faible revenu (MFR)

Caractéristiques – Avec les données de l'ENM, du recensement et de l'EAPA, on peut établir un seuil relatif à la population autochtone avec la MFR. Une des mesures les plus couramment utilisées, la MFR est un seuil correspondant à la moitié du revenu médian des ménages. Ce seuil peut être ajusté en fonction de la taille du ménage (Statistique Canada, 2015c : 9). Les taux de faible revenu dans les profils des communautés de l'ENM ont été calculés avec cette mesure.

Limites – La MFR n'est pas fondée sur la base des besoins, il s'agit d'une mesure relative, car elle est établie en fonction du revenu médian de l'unité géographique pour laquelle elle est calculée. Par ailleurs, le seuil établi avec la MFR ne prend pas en compte le coût de la vie dans les régions isolées. Étant donné que plusieurs communautés autochtones sont établies dans des régions où le coût de la vie est élevé, et que le coût de la vie élevé réduit le pouvoir d'achat des populations habitant ces régions, un seuil établi à l'échelle du Canada ou du Québec affecte la validité de la mesure.

4.3 Seuil de faible revenu (SFR)

Caractéristiques – Le SFR peut être employé avec les données de l'ENM, du recensement et de l'EAPA. Le SFR est le seuil sous lequel une famille risque de consacrer une portion de son revenu de 20 % supérieure à la famille moyenne en alimentation, logement et habillement. Les seuils sont calculés selon la taille des familles, de même que la taille de l'agglomération habitée.

Limites – Alors que divers SFR sont calculés en fonction de la taille des communautés, les seuils ne sont pas calculés pour les régions isolées où le coût de la vie est encore plus élevé que dans les grands centres urbains ou les régions rurales. Qui plus est, ces seuils sont calculés en fonction de la proportion du revenu que la famille moyenne investit dans les postes de l'alimentation, l'habillement et le logement. Or, ces mesures pourraient être inadéquates dans les communautés où le coût de la vie est plus élevé, dans les communautés où les habitudes de consommation diffèrent des centres de référence et où les coûts de certains postes de dépense ne sont pas comparables aux régions de référence de la mesure, notamment sur le plan du coût du logement. La base la plus récente du SFR a été calculée à partir de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992, les seuils les plus récents ont simplement été ajustés à l'inflation avec l'indice des prix à la consommation (Statistique Canada, 2015c : 7).

4.4 Mesure du panier de consommation (MPC)

Caractéristiques – La MPC peut être appliquée aux données de l'ENM, du recensement et de l'EAPA. La mesure du panier de consommation est un seuil basé sur le coût d'un panier de biens et services nécessaire pour subvenir aux besoins de base d'une famille de référence. La famille de référence est composée de deux adultes âgés de 25 à 49 ans ainsi que de deux enfants âgés de 9 et 13 ans, mais le seuil peut être ajusté à différentes tailles de famille. La mesure est établie pour chacune des provinces et offre des seuils

adaptables selon les tailles d'agglomérations (Statistique Canada, 2015c : 9). Les postes de dépenses cernés par le panier de consommation de référence sont beaucoup plus nombreux que ceux cernés par le SFR; c'est entre autres pour cette raison que cette mesure a été proposée comme mesure de référence par le CÉPE, car elle permet de cerner la situation de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins (Morin, Lanctôt et Fréchet, 2009 : 30).

Limites – Bien que les seuils de la MPC soient calculés en fonction de différents types d'agglomérations pour chacune des provinces, la MPC n'offre pas de seuils adaptés au coût de la vie des communautés isolées. Par ailleurs, si le panier de consommation sur lequel s'établit la MPC est plus complet que le SFR, ce panier n'est pas basé sur les habitudes de consommation propres aux populations autochtones, de même qu'il ne prend pas en compte les différences de coût pour les différents postes de consommation, tel que le coût du logement ou du transport.

4.5 Autres mesures

Gravité – Ces différents seuils peuvent être complétés par des techniques visant à exprimer la gravité, c'est-à-dire l'écart séparant le seuil de pauvreté choisi du revenu de la population définie comme pauvre. Notamment, l'écart médian relatif de risque de pauvreté mesure la différence entre le revenu médian de la population sous le seuil de pauvreté et le seuil retenu, différence exprimée en pourcentage de ce seuil (Morasse, 2005 : 30). Une mesure analogue consiste à mesurer le montant moyen exprimé en dollars séparant le revenu de la population sous le seuil retenu et le seuil. Ces mesures de gravité peuvent être employées avec l'ENM, le recensement et l'EAPA. Les mesures de gravité sont des mesures complémentaires à un seuil de pauvreté, mais elles ne peuvent s'y substituer.

Indices de pauvreté – Des mesures telles que l'indice de pauvreté de Watts et les mesures de Foster, Greer et Thorbecke (FGT₂) présentent des paramètres plus complexes que le simple dénombrement par seuil de faible revenu, ces mesures permettant entre autres de synthétiser en un seul indice le nombre de personnes sous un seuil de pauvreté tout en rendant compte de la gravité de la pauvreté en attribuant un poids plus important dans la mesure aux individus les plus éloignés de ce seuil (Atkinson, 1987; Haughton et Khandker, 2009). Ces indices peuvent être employés avec l'ENM, le recensement et l'EAPA. Plus complexes, l'indice de Watts et les indices de Foster, Greer et Thorbecke sont moins intuitifs à l'interprétation. Par ailleurs, elles sont peu employées au Canada, ce qui réduit les possibilités de comparaison avec d'autres populations et régions.

Mesures basées sur les paiements de transferts – L'ENM, le recensement et l'EAPA offrent des données sur les paiements de transfert, ce qui permet de calculer, entre autres, l'indice de dépendance économique, compris comme le rapport entre les paiements de transfert sur chaque tranche de 100 \$ de revenu d'emploi total d'une région exprimé en pourcentage de ce même rapport pour la province ou le pays (Morasse, 2005 : 35). Les mesures basées sur les paiements de transferts fournissent des informations complémentaires, mais elles ne peuvent se substituer à une mesure de faible revenu ou de pauvreté. Par ailleurs, ces mesures doivent être interprétées avec précaution, car si la proportion des paiements de transfert dans le revenu des individus peut constituer un indicateur de conditions économique, la part des transferts dans le revenu des individus peut fluctuer pour diverses raisons qui n'ont rien à voir avec

l'amélioration de la condition économique, par exemple en raison de transformations aux politiques sociales.

4.6 Conclusion

Les données de l'ENM et de l'EAPA permettent d'employer les mesures les plus fréquemment utilisées au Canada pour calculer un taux de pauvreté ou de faible revenu, soit la MFR, le SFR et la MPC. La MPC, mesure de référence proposée par le CÉPE, peut être employée avec ces données, bien qu'elle puisse cependant présenter certaines limites pour cerner la pauvreté des Autochtones du Québec. Étant donné qu'une part de la population autochtone habite dans des réserves et dans des communautés isolées, la MPC n'est pas ajustée au coût de la vie dans ces régions, de même que les montants alloués à chacun des postes du panier de consommation pourraient ne pas être adaptés aux habitudes de consommation des habitants de ces communautés.

5. RECOMMANDATIONS

Compte tenu des connaissances actuelles sur la pauvreté des Autochtones au Québec, des possibilités offertes par les sources de données disponibles, des mesures de pauvreté applicables à ces données ainsi que leurs limites, nous soumettons les recommandations suivantes.

5.1 Recommandation 1

Étant donné que les mesures de pauvreté monétaire existantes indiquent que les populations autochtones sont économiquement désavantagées en comparaison avec l'ensemble du Québec, et que cet écart semble se maintenir.

Étant donné que l'ampleur des écarts de faible revenu et leur persistance justifient à elles seules le suivi de la pauvreté monétaire des Autochtones du Québec.

Il est recommandé que soit conçu et mis en œuvre un programme de suivi de la pauvreté monétaire des Autochtones du Québec.

5.2 Recommandation 2

Étant donné que les mesures disponibles de pauvreté monétaire témoignent de conditions économiques inégales entre les sous-groupes composant la population autochtone québécoise.

Il est recommandé que les mesures de la pauvreté monétaire soient ventilées selon diverses caractéristiques sociodémographiques, telles que l'âge, le sexe, la région, le type d'unité familiale, le groupe autochtone et le fait d'habiter dans une réserve ou en milieu urbain.

5.3 Recommandation 3

Étant donné que le phénomène de la pauvreté ne se limite pas à la condition économique.

Il est recommandé que le suivi de la pauvreté monétaire des Autochtones du Québec permette l'examen simultané de l'évolution des indicateurs socioéconomiques et de l'étude des relations entre ces indicateurs et la pauvreté monétaire.

5.4 Recommandations 4 et 5

Étant donné que les sources statistiques existantes permettent de mesurer la pauvreté économique des Autochtones au Québec, mais que leur fréquence limite la possibilité de faire un suivi de la pauvreté économique

Il est recommandé qu'une enquête périodique comportant un échantillon représentatif des populations autochtones québécoises sur réserve, hors réserve, en ville, ainsi que dans les villages nordiques soit conçue et mise en œuvre.

Il est recommandé qu'une telle enquête soit administrée à fréquence rapprochée.

5.5 Recommandation 6

Étant donné que plusieurs mesures de pauvreté monétaire peuvent être appliquées aux données disponibles, mais qu'elles présentent toutes des limites.

Étant donné que la MFR est une mesure relative qui ne prend pas en compte les besoins.

Étant donné que le SFR est établi sur une base de consommation désuète et que le panier de consommation de référence est limité;

Étant donné que les indices de pauvreté sont peu employés et plus difficiles à interpréter que les seuils traditionnels.

Étant donné que la MPC a été sélectionnée comme mesure de référence par le CÉPE.

Il est recommandé que l'approche de la MPC soit employée pour le suivi de la pauvreté monétaire des Autochtones au Québec.

5.6 Recommandations 7, 8 et 9

Étant donné que la MPC permet de mesurer la pauvreté économique des Autochtones en milieu urbain et rural, mais que cette mesure présente certaines lacunes pour les populations autochtones vivant dans des communautés isolées et sur réserve.

Étant donné que la MPC n'est pas adaptée aux régions où le coût de la vie est très élevé, dans les communautés où les habitudes de consommation diffèrent du panier de référence, et où il peut y avoir des différences significatives de coût selon les postes de consommation, notamment l'alimentation, le transport et le logement.

Il est recommandé que soit construite une mesure suivant l'approche de la MPC qui rende compte des coûts et postes de dépense des réserves et des communautés isolées.²

Il est recommandé que soit réalisée une enquête de consommation servant de fondement empirique à la construction de la mesure.

Il est recommandé que la mesure ainsi construite soit complétée par des mesures de gravité, tel que l'écart médian relatif de risque de pauvreté.

² À défaut de pouvoir concevoir un tel seuil, une approche alternative serait d'ajuster la MPC au coût de la vie dans les communautés isolées. L'ampleur de la variation du taux de pauvreté peut être majeure comme dans le contexte de l'Arctique (Duhaime et Édouard, 2015). Daley, Burton et Phipps proposent quelques méthodes qui, sans être parfaites, permettent d'ajuster une mesure au coût de la vie du Nord : employer un indice annuel de prix compris comme le coût moyen du Panier de provisions nordique divisé par le coût de ce panier au Sud multiplié par 100; employer les indices d'Indemnité de vie chère établis par le Secrétariat du Conseil du Trésor et du Conseil national mixte; construire une échelle d'équivalence nordique visant à exprimer le revenu supplémentaire nécessaire à un ménage du Nord pour qu'il puisse dépenser la même proportion de son revenu aux besoins essentiels qu'un ménage du Sud (Daley, Burton et Phipps, 2015).

5.7 Recommandation 10

Étant donné qu'il n'existe aucune donnée longitudinale permettant d'étudier les mouvements de la population en situation de faible revenu.

Étant donné qu'une étude longitudinale permettrait de documenter, de suivre et de comprendre les trajectoires (entrée, persistance et sortie) des populations sous le seuil de la pauvreté, par exemple pour estimer la proportion d'individus qui demeure sous le seuil de pauvreté pendant plusieurs années consécutives.

Il est recommandé que soit conçue et mise en œuvre une enquête longitudinale représentative de la population des Autochtones du Québec.

5.8 Recommandation 11

Étant donné la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre un programme de suivi de la pauvreté monétaire des Autochtones au Québec comportant une enquête périodique à fréquence élevée, une enquête de consommation et une enquête longitudinale (recommandations 1 à 10) et conduisant à un suivi périodique, rigoureux, et valide.

Il est recommandé que le programme soit une priorité gouvernementale et qu'à ce titre il bénéficie des ressources nécessaires à sa réalisation.

5.9 Recommandation 12

Étant donné la nécessité que les Autochtones du Québec soient parties prenantes du programme.

Étant donné l'obligation de consulter les Autochtones du Québec sur les affaires qui les concernent.

Il est recommandé que les Autochtones du Québec, dès les étapes initiales, soient inclus dans tous les aspects du programme, y compris sa gouvernance, ses orientations et sa réalisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Affaires autochtones et développement du Nord Canada. 2015. "Base de données de l'Indice du bien-être des collectivités de 2011." Statistique Canada.
- Atkinson, Anthony B. 1987. "On the Measurement of Poverty." *Econometrica* 55(4):749-64.
- Cloutier, Elisabeth et Éric; Langlet. 2014. "Enquête auprès des peuples autochtones, 2012 : Guide des concepts et méthodes." Statistique Canada.
- Comité sur la gouvernance de l'information des Premières Nations. 2008. "L'enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations : Questionnaire adressé aux adultes." Comité sur la gouvernance de l'information des Premières Nations.
- Daley, Angela, Peter Burton et Shelley Phipps. 2015. "Measuring poverty and inequality in northern Canada." *Journal of Children and Poverty* 21(2):89-110.
- Duhaime, Gérard et Roberson Édouard. 2015. "Monetary Poverty in Inuit Nunangat." *Arctic* 68(2):223-32.
- Duhaime, Gérard et Sébastien Lévesque. 2014. "Aboriginal Peoples Survey, Canada (APS)." Pp. 5-8 in *Encyclopedia of Quality of Life and Well-Being Research*, Alex C. Michalos. Dordrecht: Springer Netherlands.
- Duhaime, Gérard et Sébastien Lévesque. 2016. "Qanuillipitaa – Enquête de santé des Inuit du Nunavik : Recommandations relatives aux questions socioéconomiques des instruments de collecte." Pp. 11. Québec.
- Haughton, Jonathan Henry et Shahidur R. Khandker. 2009. *Handbook on poverty and inequality*. Washington, DC: World Bank.
- Hohban, Lori. 2009a. "Profil de la population autochtone de 2006 pour Montréal." Statistique Canada.
- Hohban, Lori. 2009b. "Profil de la population autochtone de 2006 pour Sept-Îles." Statistique Canada.
- Hohban, Lori. 2009c. "Profil de la population autochtone de 2006 pour Val-d'Or." Statistique Canada.
- Institut de la statistique du Québec. 2015a. "Comparaison des estimations sur le revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages avec les données fiscales québécoises - Rapport méthodologique." Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Institut de la statistique du Québec. 2015b. "Recensement et Enquête nationale auprès des ménages."
- Morasse, Julie-Alice. 2005. *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*. Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Morin, Alexandre, Pierre Lanctôt et Guy Fréchet. 2009. "Prendre la mesure de la pauvreté proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec : avis au ministre." Québec, Québec: Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.
- Rochette, Louis et Carole Blanchet. 2007. "Nunavik Inuit Health Survey 2004 Qanuippitaa? How are we? Methodological Report." Institut national de santé publique du Québec.
- Statistique Canada. 2001. "Certaines caractéristiques du revenu (35), identité autochtone (8), groupes d'âge (6) et sexe (3) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, Recensement de 2001." Statistique Canada. Ottawa.

- Statistique Canada. 2006. "Recensement de la population de 2001 du Canada - Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) - Fichier des particuliers." Statistique Canada. Ottawa.
- Statistique Canada. 2010. "Recensement de la population canadienne de 2006 - Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) - Fichier des particuliers." Statistique Canada. Ottawa.
- Statistique Canada. 2013a. "Québec (Code 24) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada." Ottawa.
- Statistique Canada. 2013b. "Québec (Code 24) (tableau). Profil de la population autochtone de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-011-X2011007 au catalogue de Statistique Canada." Ottawa: Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2014a. "Enquête nationale auprès des ménages 2011 - Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) - Fichier des particuliers." Statistique Canada. Ottawa.
- Statistique Canada. 2014b. "Les peuples autochtones au Canada et au Québec : Premières Nations, Métis et Inuit - Résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011."
- Statistique Canada. 2015a. "Enquête canadienne sur le revenu (ECR)."
- Statistique Canada. 2015b. "Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers (Fichier des familles T1)."
- Statistique Canada. 2015c. *Les lignes de faible revenu, 2013-2014* Ottawa: Statistique Canada.
- Usalcas, Jeannine. 2011. "Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010." Ottawa: Statistique Canada.